

Compte rendu de la séance du 23 juillet 2015

Secrétaire(s) de la séance:

Julien ROCHE

Ordre du jour:

CREATION POSTE SAISONNIER MNS

SCOT

- Présentation du SCOT du grand rovaltain
- Avis de la commune sur la proposition de répartition des enveloppes urbaines

PLUI :

- Avancement des procédures
- Inventaire des pistes de réflexion

Questions diverses

Délibérations du conseil:

CREATION POSTE SAISONNIER (2015 DE 026)

**DELIBERATION : CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER A TEMPS COMPLET
MAITRE NAGEUR SAUVETEUR**

Monsieur le Maire expose au conseil, qu'il y a lieu de créer par délibération le poste saisonnier de maître-nageur sauveteur pour la piscine municipale de Peyrus.

La piscine municipale est ouverte tous les jours de la semaine du 1 juillet au 31 août de 11 heures à 19 heures, et également la dernière semaine de juin.

Le maire propose la création d'un emploi saisonnier de maître-nageur sauveteur à titre contractuel à plein temps.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de créer un emploi saisonnier de maître-nageur sauveteur à temps complet pour la période d'ouverture de la piscine municipale.

HABILITE le maire, à établir le contrat de travail correspondant à ce poste.

* **SCOT** (Schéma de cohérence du territoire) du Grand Rovaltain :
aménagement du territoire

Projet :

- limiter la consommation de foncier agricole et naturel
- maintenir restaurer compléter la trame verte et bleue
- préserver les ressources d'eau
- limiter l'exposition de la population aux risques et nuisances
- s'engager dans la transition énergétique

Un document d'urbanisme concerté qui aboutira en 2016.

Expositions d'exemples d'articulation des zones principales et secondaires.

Le SCOT et le PLUI sont en lien et complémentaire.

Le SCOT définit un cadre.

le PLU élabore le scénario de développement à l'intérieur de ce cadre.

Le SCOT fixe des densités minimales de logement selon le type de commune, réfléchi à la localisation du développement de l'urbanisation sur le territoire.

Avis de la commune sur l'articulation de l'enveloppe urbaine principale

Avis de la commune sur l'instauration d'un front urbain

* **PLUI** : Accompagnement pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal par le CAUE

Projet de rédaction d'un cahier des charges

Préciser les enjeux d'u projet du territoire

Réflexion sur les zones à urbaniser.

Questions diverses :

* Piscine municipale

* Réfection de la charpente du théâtre

* 1 août : fête à Peyrus

* Projet "coeur de village" : dépôt du permis

* Pose de la plateforme pour le city parc

* Association "Auberge de l'école" assemblée générale le 9 septembre

* Fauchage des abords

* réaménagement des sites de tri sélectif, négociation du nouveau contrat de collecte des OM

Séance levée à 22 h 25.

